



## **Spécialiste de l'énergie solaire, AMPEREL SA lance officiellement ses activités en IDF pour les particuliers et les professionnels.**

Boulogne-Billancourt, le 15 avril 2005

Spécialiste en énergie solaire thermique et photovoltaïque, AMPEREL SA ([www.amperel.fr](http://www.amperel.fr)) a souhaité lancer prioritairement ses activités en Ile de France, qui représente près de 16% de la consommation énergétique nationale.

Gilles SALSARULO, fondateur et président directeur général d'AMPEREL, souligne que « l'énergie solaire en Ile de France est plébiscitée par une forte majorité de propriétaires de maison individuelle (\*). A leurs yeux, elle apporte une réponse claire à un double objectif : permettre de réelles économies d'énergie à court terme et protéger efficacement l'environnement ».

Le périmètre d'intervention d'AMPEREL regroupe :

- l'aide au diagnostic
- l'analyse et le bilan énergétique
- l'installation d'équipements solaires thermiques et photovoltaïques
- l'installation d'équipements connexes
- la maintenance des systèmes installés
- une aide au financement (pour les particuliers)

Dans les prochains mois, AMPEREL prévoit de réaliser près d'une centaine d'installations solaires thermiques pour des particuliers franciliens et collabore déjà avec des grandes entreprises sur des projets d'équipements solaires collectifs.

Dans un climat international difficile, le prix des énergies fossiles comme celui de l'électricité risque d'augmenter de manière significative à court terme.

Dans ce contexte, chacun souhaite pouvoir avoir accès aux énergies renouvelables dont l'énergie solaire. Selon Gilles SALSARULO « l'énergie solaire s'impose à présent comme un complément énergétique indispensable avec lequel il faudra compter ».

*(\*) Enquête réalisée en mars 2005 sur un échantillon de 503 personnes*

**AMPEREL SA**  
47, rue le Corbusier - 92100 Boulogne  
Tél. : 01 41 22 14 10 - Fax. : 01 41 22 14 19  
Contact Presse : [servicepresse@amperel.fr](mailto:servicepresse@amperel.fr)